

2006

Lundi 24 octobre 1949.

Tourisme et dévaluation.

Département de l'économie publique. Proposition du 17 octobre 1949.

Département des finances et des douanes. Rapport joint du 19 octobre 1949.

Le département de l'économie publique soumet un projet de lettre à l'intention de la fédération suisse du tourisme et de la société suisse des hôteliers. Cette lettre répond à deux des propositions que la fédération suisse du tourisme a présentées au département de l'économie publique le 27 septembre 1949, à savoir: la création d'un "franc touristique" et l'introduction d'un système de compensation des changes en faveur des touristes anglais, cela pour parer aux effets des récentes dévaluations monétaires sur notre industrie touristique et hôtelière.

D'entente avec le département des finances et des douanes, le département de l'économie publique propose et le Conseil

d é c i d e

d'approuver ce projet (v. annexe).

A la Fédération suisse du tourisme, Berne, et à la Société suisse des hôteliers, Zurich, par la chancellerie fédérale.

Extrait du procès-verbal au département de l'économie publique et au département des finances et des douanes.

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

F. Weber.